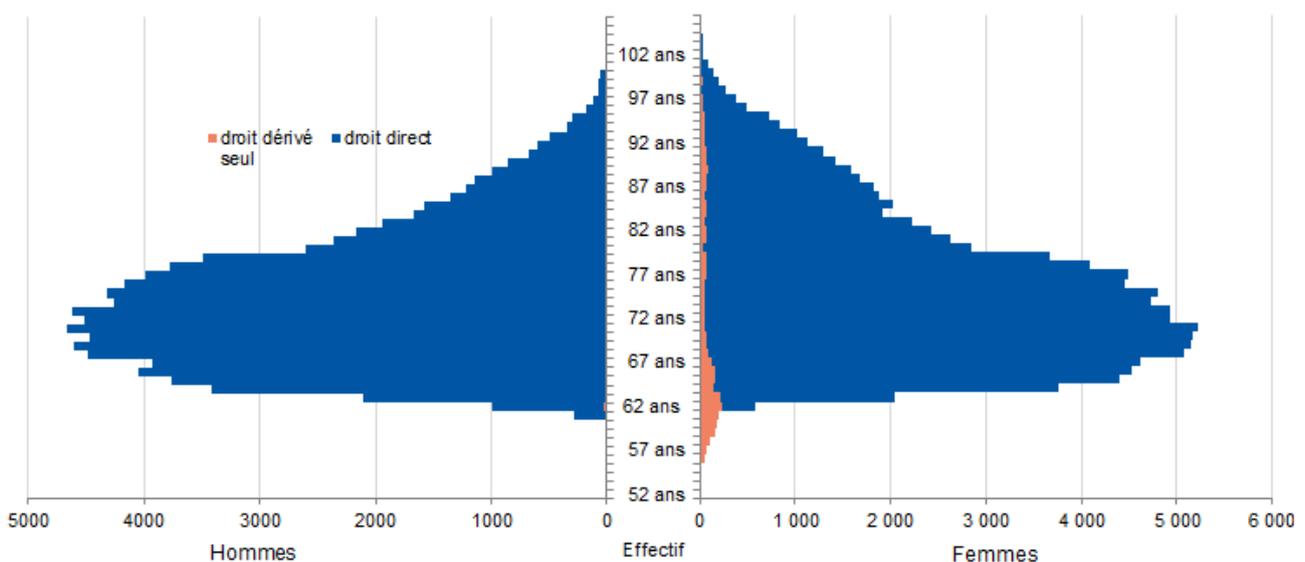


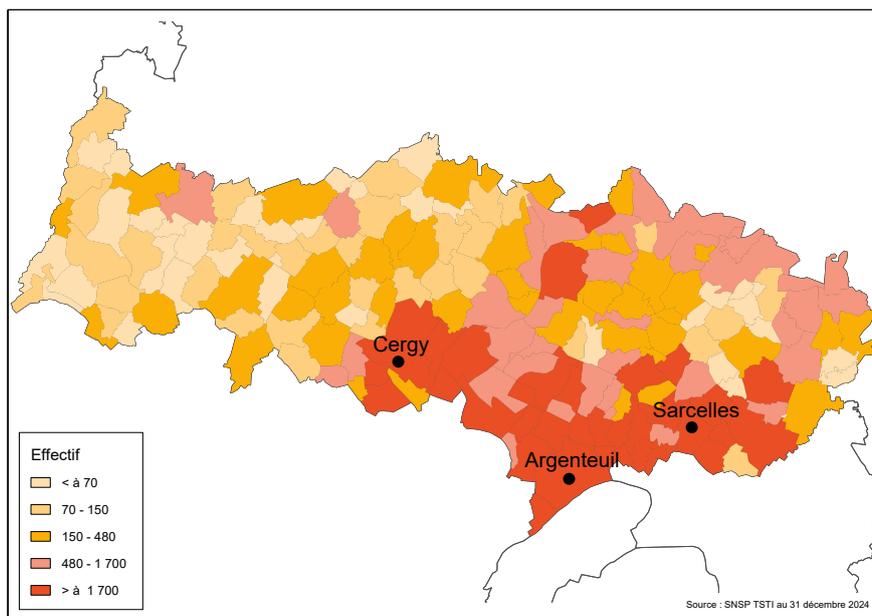
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 148	6 759	11 907
Droits directs (retraites personnelles)	4 919	4 968	9 887
Droits dérivés (retraites de réversion)	229	1 791	2 020
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	571	511	1 082
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 165	782	1 947
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,8 ans	63,7 ans	63,7 ans
Droits dérivés	76,7 ans	73,4 ans	73,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	90 985	109 786	200 771
Retraités percevant un droit direct seul	88 989	84 462	173 451
Retraités percevant un droit dérivé seul	210	3 770	3 980
Retraités percevant les deux à la fois	1 786	21 554	23 340
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,9%	4,1%	4,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 748	11 706	29 454
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	74,7 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 150 €	931 €	1 030 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,2%	26,6%	19,5%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Argenteuil			
Nombre total de retraités	7 451	8 460	15 911
Retraités percevant un droit direct seul	7 272	6 108	13 380
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	453	471
Retraités percevant les deux à la fois	161	1 899	2 060
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,6%	7,1%	7,8%
Sarcelles			
Nombre total de retraités	3 637	4 426	8 063
Retraités percevant un droit direct seul	3 502	3 215	6 717
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	256	275
Retraités percevant les deux à la fois	116	955	1 071
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,8%	10,2%	11,4%
Cergy			
Nombre total de retraités	3 371	4 179	7 550
Retraités percevant un droit direct seul	3 291	3 233	6 524
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	171	179
Retraités percevant les deux à la fois	72	775	847
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,1%	6,1%	6,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".